



AVIS AU PUBLIC

Enquête publique du projet de modification du règlement du
Site Patrimonial Remarquable
de Pont de Montvert-Sud Mont Lozère

MAIRIE
PONT DE MONTVERT
Sud Mont Lozère

Par arrêté n° 2019- 12 en date du 6 mars 2019, le maire de Pont de Montvert-Sud Mont Lozère a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du règlement du **Site Patrimonial Remarquable**.

A cet effet, M. INESTA, domicilié Le Village Route de Florac 48000 BALSIEGES, exerçant la profession de fonctionnaire de l'Équipement en retraite, a été désigné par le Président du tribunal administratif de NÎMES comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du lundi 1^{er} avril 2019 au vendredi 3 mai 2019, aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- lundi 1^{er} avril 2019 de 14h à 17h
- mercredi 17 avril 2019 de 14h à 17 h,
- vendredi 3 mai 2019 de 14h à 17h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du règlement du Site Patrimonial Remarquable pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le maire

Alain Jaffard